



INFORMATION REGIONALE N° 10

Syndicat National
des Personnels de Direction
de l'Éducation Nationale
UNSA EDUCATION

Le Secrétaire Académique
à l'attention
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

Dépêche n° 48635 - Vous pouvez retrouver l'ensemble des dépêches de L'AEF sur le site Internet à l'adresse: www.L-aef.com © Copyright L'AEF - 1998/2004.

Bordeaux: la carte des formations et des options prévue pour la rentrée 2005 suscite l'inquiétude pour l'avenir des lycées ruraux

Le président de la Région Aquitaine, Alain Rousset, a fait part au recteur de Bordeaux, Alain Marois, de son inquiétude à propos de fermetures et de réductions de capacités d'accueil de sections de l'enseignement professionnel et technologique annoncées pour la rentrée 2005 dans l'académie. Il demande, dans un courrier adressé le 9 décembre 2004, un "moratoire" sur ces mesures, qui, dit-il, "n'ont fait l'objet d'aucune concertation" et ne vont pas dans le sens de l'égalité des chances et de l'aménagement du territoire. De son côté, le recteur Marois indique à L'AEF que ces décisions, qui ont fait l'objet d'une "longue réunion de travail à la mi-novembre" entre les services de la Région et du rectorat, concernent des formations à faibles effectifs, "qui ont des difficultés de recrutement depuis plusieurs années", et que les moyens ainsi dégagés serviront à la prise en charge des élèves en grande difficulté, "au-delà de l'évolution des moyens donnée au niveau national en 2005".

Ni le rectorat, ni la Région, qui a pris connaissance, par un message électronique en date du 8 décembre, de la dernière liste de "mesures définitives" pour les formations professionnelles et technologiques, n'ont souhaité communiquer pour l'instant le nombre exact de sections concernées. Selon la section académique du SNES, lors du CTPA (comité technique paritaire académique) du 23 novembre dernier, ont été évoquées, pour la voie technologique, l'ouverture de 34 places en première et terminale et la suppression de 3 BTS (représentant 142 places d'accueil en moins) ainsi que la suppression de 338 places d'accueil dans l'enseignement professionnel (en CAP, BEP, Bac pro) résultant moins de fermetures de formations que de réductions des capacités d'accueil. Toujours selon le syndicat, qui dénonce un "grand ménage" touchant également les options de la voie générale, le rectorat aurait introduit, le 9 décembre, de nouvelles modifications dans la carte des formations 2005. D'après la liste publiée sur le site www.bordeaux.snes.edu, le rectorat serait revenu sur l'annulation de la suppression d'une vingtaine d'options, notamment linguistiques. Les autorités académiques auraient aussi accepté que la capacité d'accueil en BTS au lycée de Chéraute (Pyrénées-Atlantiques) soit ramenée à 24 places au lieu de 15 initialement et proposeraient de fermer une STI en électronique au lycée Pré-de-Corday de Sarlat (Dordogne) mais de conserver celle en microtechnique.

COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ

La situation réservée à ce dernier établissement dans la carte des formations 2005 a suscité ces derniers jours des protestations de la part d'élus locaux, de représentants syndicaux et d'entreprises inquiets de la possible suppression du BTS CIM (conception et industrialisation en microtechnique). Une délégation du lycée sarladais a également été reçue la semaine dernière à la Région par la vice-présidente en charge de l'éducation, des lycées, de l'apprentissage, des universités et de la jeunesse, Anne-Marie Cocula et une nouvelle manifestation est annoncée à Périgueux le 16 décembre. Ce cas a cristallisé les tensions, reconnaît le recteur, tout en se voulant rassurant. "Il y a deux BTS dans ce lycée, accueillant 11 élèves cette année. Nous en fermons un pour essayer de mieux faire vivre l'autre. Cela ne remet pas en cause la pérennité de cet établissement, qui conservera deux filières STI au lieu de trois", explique Alain Marois.

Au-delà du cas sarladais, la région affirme avoir reçu de "nombreux courriers de protestation ces dernières semaines" émanant de lycées aquitains et elle juge les décisions rectorales particulièrement pénalisantes pour les territoires ruraux, notamment la Dordogne et le Lot-et-Garonne, et pour des établissements dans lesquels elle a engagé de lourds investissements. "Il ne faudrait pas que les économies programmées par l'Éducation nationale avec ces fermetures reviennent finalement plus cher à la collectivité, au regard des sommes dépensées par le conseil régional", dit Anne-Marie Cocula. L'élue prend ainsi l'exemple du lycée professionnel Benoit-d'Azy à Fumel (Lot-et-Garonne). La fermeture de la section bac pro MAEMC (maintenance des appareils électroménagers et de collectivité) est envisagée pour la rentrée 2005 alors que la Région

effectue dans ce lycée des travaux de restructuration d'un montant de 54 357 euros, notamment pour la construction de 300 m2 d'ateliers neufs; travaux qui seront livrés en janvier 2005. Anne-Marie Cocula a demandé à ses services de faire un compte précis des investissements engagés récemment par la région dans les sections de formation menacées de fermetures. La vice-présidente plaide aussi pour que la concertation entre Région et rectorat porte sur une carte des formations, revue tous les trois ans et non tous les ans, de façon à tenir compte de la pluriannualité des PPI (programmes prévisionnels d'investissements).

SIX OBJECTIFS

La logique académique est autre et a été précisée le 8 novembre dernier lors d'une réunion dont le SNPDEN (www.snpden.com) se fait l'écho sur son site internet. Alain Marois a défini six objectifs pour la rentrée 2005, une rentrée qui selon les prévisions accueillerait 450 élèves en moins dans le secondaire (-1 200 en collège et +750 en LP): poursuivre la baisse des taux de redoublement, augmenter d'un point le taux d'orientation en seconde, développer des stratégies pour les "décrocheurs", favoriser le choix scientifique pour les filles, ajuster la carte des options sur le niveau national en fixant un seuil à 10 élèves, conforter le potentiel de remplacement. L'objectif 5 (carte des options) permettant de récupérer des moyens pour l'objectif 3 (soutien aux élèves en difficulté). Il y aurait dans les lycées aquitains, 2,7 options par élève contre 2,3 options par élève au niveau national.

Le syndicat des personnels de direction, tout en reconnaissant qu'il fallait un toilettage dans les options linguistiques, estime que cette politique de seuil revient à une logique de "gestion comptable", pénalisante pour les petits établissements, dit Bertrand Cagniard, le secrétaire académique. Autre contradiction relevée par le SNPDEN, mais aussi par le SNES: alors que le 8 novembre, le recteur a affirmé vouloir assurer les suites de scolarité en lycées et LP, certaines fermetures de sections programmées ne le permettront pas. "On sait que la mobilité de nos élèves ruraux est réduite. S'ils ne peuvent pas poursuivre leur cursus dans le même établissement, ils renonceront à poursuivre des études ou s'orienteront vers l'apprentissage", estime Bertrand Cagniard.

Dépêche n° 48635 - Vous pouvez retrouver l'ensemble des dépêches de L'AEF sur le site Internet à l'adresse: www.L-aef.com

© Copyright L'AEF - 1998/2004.

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de L'AEF.